

FORMATION MONITEUR D'ATELIER

Formations Métiers Social

Posté par: formations-concours

Publiée le : 30/10/2008 15:19:54

FONCTIONS

A la fois enseignant technique et travailleur social, le moniteur d'atelier travaille au sein d'une équipe pluri-professionnelle et d'un réseau socio-économique. Il prend en charge des personnes en situation de handicap ou d'inadaptation accueillies dans différents types d'établissements spécialisés.

Il a pour objectifs principaux :

- la transmission d'un savoir professionnel technique ; il est à ce titre responsable de l'encadrement des travailleurs handicapés dans les activités d'atelier ; il doit veiller à la présence, à l'intégrité physique et aux comportements des personnes handicapées placées dans son atelier et signaler à son directeur d'établissement tout incident susceptible de mettre en cause ces personnes ;

- l'accompagnement et le soutien des personnes qui lui sont confiées ; ce rôle d'intervenant social consiste à favoriser, en adaptant le poste de travail aux capacités de chacun, l'évolution de la personne handicapée vers une autonomie de plus en plus large et le développement maximal de ses potentialités ; il participe également à l'élaboration d'un projet personnel pour chaque personne handicapée et à la réalisation de ce projet par le biais d'actions de soutien individualisées ;

- la gestion technique d'une activité de production ; il doit s'assurer de la parfaite qualité des produits qui sortent de son atelier et associer les personnes handicapées à cette gestion.

Cette profession requiert, outre des compétences techniques, des qualités d'écoute, d'analyse, de disponibilité, et l'envie de transmettre les savoirs et les savoir-faire d'une profession manuelle. Le moniteur d'atelier doit également être prêt à travailler en équipe.

Accès à la formation

La formation est ouverte aux moniteurs d'atelier en situation d'emploi ainsi qu'aux titulaires soit d'un CAP + 7 années d'expérience professionnelle soit d'un BEP + 5 années d'expérience professionnelle (dans les deux cas, dans un métier de base en rapport avec la formation initiale), même s'ils sont demandeurs d'emploi.

Les candidats sont recrutés après entretien avec une commission d'admission.

Formation

D'une durée de 320 heures d'enseignements théoriques réparties sur une année, elle s'effectue en cours d'emploi à raison d'un certain nombre de regroupements, le plus souvent d'une semaine, dans les centres de formation (une trentaine : liste sur le site de l'AFORTS, mentionné ci-après).

Elle comprend des enseignements qui portent sur l'approche des déficiences, des handicaps et des exclusions, sur le contexte économique, institutionnel et législatif spécifique, sur la psychologie et les pathologies, sur le développement de la personne, sur le développement psychomoteur, sur des notions de psychopathologie, sur l'apprentissage et la production, sur

les outils théoriques et méthodologiques de l'expérience professionnelle, sur l'expression , la communication et l'accompagnement pédagogique.

Elle aboutit, par le biais d'une soutenance orale devant un jury, à la délivrance du CQFMA (certificat de qualification aux fonctions de moniteur atelier) diplôme de niveau V (BEP, CAP).

Débouchés et carrière

Les moniteurs atelier exercent leur activité dans les secteurs sanitaire, social ou médico-social : établissements dits "de travail protégé (centres d'aide par le travail, ateliers protégés...), établissements d'enseignement et d'éducation spéciale (instituts médico-éducatifs ou médico-professionnels,...), établissements d'accueil et d'accompagnement social de personnes en situation de précarité (centres d'hébergement et de réinsertion sociale...).

Ils peuvent envisager, sous réserve de réussir aux épreuves d'admission, l'accès à la formation d'éducateur technique spécialisé, pour laquelle sont prévus des allègements de programme.